



Numéro de l'acte	2016-154-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

QUESTION N°2016-154

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : TOURISME –
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'OFFICE DE TOURISME DE POLE DE
LA REGION DE SAINT-OMER – COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER
DU DELEGATAIRE – EXERCICE 2015

RAPPORTEUR : Madame Corinne BOCQUILLON

Par délibération du 19 mars 2015, le conseil communautaire a confié à l'Association de Gestion de l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer la gestion de l'Office Intercommunal et ceci dans le cadre d'une convention de délégation de service public.

Comme l'impose la réglementation, (l'article L 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales) le chapitre V, article 24.2 du contrat de délégation prévoit que le délégataire adressera chaque année, dans un délai maximum de 6 mois suivant la clôture de chaque exercice, un compte rendu comportant une partie technique et financière.

Il est fait également mention que le compte rendu technique annuel portant sur l'exploitation comportera au moins les informations suivantes :

- récapitulatif des périodes d'ouverture assurés au cours de l'exercice,
- nombre de visiteurs (par catégorie d'utilisateurs),
- effectifs du service et qualification des agents,
- évolution générale des installations,
- journal des incidents et interventions,
- rapports des organismes et contrôles réglementaires,
- un détail des actions effectuées au titre de l'article 7 de la convention.

Quant au compte rendu financier, il devra préciser le détail des dépenses et le détail des recettes de l'exploitation au cours de l'exercice, ventilés par catégorie.

Conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces rapports doivent être examinés par la commission consultative des services publics locaux chaque année.

Les pièces qui ont été adressées à la C.A.S.O. par Monsieur le Président de l'Association de Gestion de l'Office sont :

- le compte rendu technique de l'activité – exercice 2015,
- le compte rendu financier provisoire relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

A) Exposé du compte rendu technique

Ce compte rendu fait notamment ressortir que durant l'année 2015, l'Office a renseigné 24 683 personnes contre 24 344 en 2014 soit une augmentation de 1.4 %. L'Office a reçu 20 377 visiteurs en 2015 (20 291 visiteurs en 2014).

Dans le cadre de l'extension du label Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer en Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, l'Office gère le planning de 15 guides-conférencières qui effectuent les visites pour les groupes. Aussi, 1 229 personnes ont été accueillies en 2015, soit 131 groupes (122 en 2014).

Sur le plan de la promotion, la gamme de documentations valorisant l'offre touristique du pôle comprend :

- 30 000 brochures d'appel, document d'appel pour une diffusion sur les marchés régionaux et internationaux
- 17 500 guides touristiques printemps (F/GB/NL), présentation attractive du patrimoine et des activités de loisirs avec leurs informations pratiques
- 37 500 guides touristiques été (F/GB/NL) présentation attractive des sites et activités de loisirs avec leurs informations pratiques,
- 3 000 fiches dépliants randonnées VTT (6 parcours)
- Mise en place en 2015 d'une bourse d'échange de documentation entre l'Office de tourisme de pôle et les offices des partenaires.

Sur le plan des outils, l'Office de Tourisme gère un nouveau site internet (www.tourisme-saintomer.com) trilingue (F/GB/NL) et une application mobile ("Saint-Omer Tour"). Entre mai et décembre 2015, 109 789 visiteurs uniques ont été recensés et 590 140 pages ont été vues

L'Office du Tourisme a lancé la réalisation de son nouveau film de promotion. Disponible sur internet, il a totalisé 30 000 vues en 2015. Le club ambassadeur tourisme "J'aime l'Audomarois" a, par ailleurs, été créé dans le but d'impliquer les habitants dans la promotion du territoire. 318 ambassadeurs se sont inscrits en 2015 et 7 soirées ont été organisées.

Concernant la commercialisation de produits pour groupes, pour l'année 2015, 113 dossiers ont été confirmés (97 en 2014), générant 196 060 € TTC de chiffre d'affaires auprès de 77 prestataires dont 58 locaux (restaurants, hôtels, sites et équipements et prestataires divers). 2015 a également été marqué par le lancement d'un guichet unique de tourisme d'affaires. Un

catalogue reprenant les prestations proposées sur le territoire a ainsi été réalisé (1 000 exemplaires en français).

Sur le plan de l'exploitation des espaces de l'Office, il conviendra de noter la gestion de l'espace boutique qui représente 250 références en vente ou dépôt vente:

- billetterie: 45% du chiffre d'affaire global
- souvenir: 9% du chiffre d'affaire global
- librairie, carte, guide: 19% du chiffre d'affaire global
- produits régionaux: 6% du chiffre d'affaire global

En 2015, le chiffre d'affaire réalisé est de 27 797 € TTC.

B) Exposé du compte rendu financier

Le compte rendu financier reprend l'actif et le passif, le détail du compte de résultats (produits et charges d'exploitation). Il ressort un total de 982 344 € pour les produits en 2015 dont 604 154 € de subventions publiques (CASO, Ville de Saint-Omer, EPCI du Pays de Saint-Omer) (740 211 € pour les produits en 2014) et un total de 937 587 € pour les charges (840 848 € en 2014). Il en résulte un bénéfice de 44 757 € pour l'année 2015.

Suite à l'avis favorable de la commission « tourisme » sur les éléments ci-dessus, et conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016**

Affiché le 29 Septembre 2016

L'An Deux Mille Seize le vingt huit septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 21 septembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.